

A. DIAGNOSTIC

LES AIDANTS

Personnes qui accompagnent un proche dépendant du fait de son âge, de la maladie ou d'un handicap.

Au niveau national

Ils sont environ
8,3 millions
en France

Dont 57 % sont des femmes

Près de 9 allocataires (APA* ou PCH*) sur 10 ont recours à au moins 1 aidant non-professionnel

Pour la majorité, il s'agit de membres de la famille (conjoint pour 44 %) et dont 21 % sont des proches

40 % des aidants meurent avant leur proche atteint de la maladie d'Alzheimer

Dont l'âge moyen est de 52 ans

Pour accompagner les aidants, différents outils sont proposés par les pouvoirs publics, les associations, etc.

Un guide du ministère des affaires sociales et de la santé édité par la documentation française qui présente, en détail, les dispositifs existants et les mesures à prendre dans le but de protéger une personne (contre elle-même ou contre des tiers susceptibles d'abuser de sa faiblesse, voire contre sa propre famille) en cas de perte d'autonomie.

Apparue en **2009 les plateformes d'accompagnement et de répit** offrent une palette diversifiée de solutions de répit pour les aidants de malades Alzheimer.

En France, il en existe aujourd'hui 150.

Le département du Loir-et-Cher en dispose d'une, portée par le Centre Hospitalier de Vendôme.

Mis en œuvre par les associations, différents outils d'accompagnement des aidants:

- ✧ Café des aidants
- ✧ Formation des aidants
- ✧ Maison des aidants
- ✧ Groupe de paroles
- ✧ Entretiens individuels
- ✧ Etc.

Les associations dans le département mettent en œuvre ces actions.



Pour aller plus loin, vous pouvez vous reporter au site: <http://www.aidants.fr/>

*Pour obtenir la signification des sigles, vous pouvez vous reporter à l'annexe "glossaire"

Au niveau du département

Quel accompagnement des aidants ?
Un diagnostic exhaustif difficile !

Une **plateforme d'accompagnement et de répit** portée par le Centre Hospitalier de Vendôme.

85 places d'accueil de jour pour personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés :
Un accueil à la journée dans une structure autorisée par le président du Conseil général et l'agence régionale de santé avec des professionnels médico-sociaux et un projet de vie spécifique.

Fil MAUVE un dispositif mis en place à partir de janvier 2014 par la mutualité française en lien avec l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) d'Herbault et en partenariat avec l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) et le Conseil général.
Ce dispositif apporte aux aidants :

- ✧ Une meilleure compréhension de la maladie et des changements qu'elle entraîne dans la vie de tous les jours
- ✧ Des solutions pour maintenir une communication avec le parent malade
- ✧ La possibilité de développer des stratégies de soutien (juridique, financier, social, médical, etc.)
- ✧ Une aide à la réalisation d'un objectif personnel qui apportera à l'aidant des moments de répit
- ✧ Un possible partage avec des personnes qui vivent au quotidien les mêmes situations.

114 places d'hébergement temporaire dont 53 places dédiées aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés :
Un accueil pendant 90 jours maximum par an dans une structure autorisée par le président du Conseil général et l'agence régionale de santé avec des professionnels médico-sociaux et un projet de vie spécifique

Des associations proposant des ateliers divers tels que :

- ✧ Formation des aidants
- ✧ Groupe de paroles